



Communiqué de presse – 6 mars 2023

Paysannes et allié·e·s se rassemblent pour la Journée Internationale de Lutte pour les Droits des Femmes

Ce mercredi 8 mars, à partir de 17:00, un large collectif d'organisations paysannes et allié·e·s se mobilisera à Bruxelles à l'occasion de la Journée Internationale de Lutte pour les Droits des Femmes.

Pour la deuxième année consécutive, les organisations paysannes et allié·es entendent à nouveau mettre en lumière le rôle que jouent les femmes dans les systèmes alimentaires. Pour Eléonore Barrelet, coordinatrice du mouvement Agroecology In Action, *“elles sont à la fois des rouages indispensables de leur fonctionnement et motrices de leur transformation. Pourtant, de la fourche à la fourchette, ici comme ailleurs, les femmes subissent une série de discriminations liées à leur genre.”*

En Belgique, **l'agriculture continue à se conjuguer au masculin dans notre imaginaire collectif**. Pourtant, les femmes y représentent 30% de la main-d'œuvre agricole.¹ Elles sont nombreuses à travailler dans les maillons de la production primaire ou de la transformation, mais peinent à obtenir des avancées rapides concernant leurs droits. À titre d'exemple, environ 80 %² des conjoint·es aidant·es belges travaillant en agriculture sont des femmes. Les conjointes aidantes n'ont pas toujours eu droit à un statut juridique.³ Certaines agricultrices ont donc travaillé de manière invisible et ont dû attendre janvier 2023 pour pouvoir accéder à la pension minimum !

Le travail des femmes agricultrices et paysannes dans les fermes est par ailleurs toujours aussi indispensable qu'invisibilisé. Dans de nombreuses exploitations agricoles, la répartition genrée des rôles reste le mode d'organisation privilégié. A ce titre, les agricultrices prennent notamment en charge la traite, le travail administratif et le soin aux veaux. En outre, **les femmes agricultrices prestent pour beaucoup des doubles (voire triples) journées pour s'occuper du ménage et des enfants**. Les hommes, eux, sont généralement responsables des travaux à haute valeur symbolique comme les travaux de champ ou la gestion du troupeau, qui s'accompagnent d'une large reconnaissance sociale.

¹ SPF Économie DG Statistique (Statbel), chiffres pour 2020
(<https://statbel.fgov.be/fr/themes/agriculture-peche/exploitations-agricoles-et-horticoles#figures>)

² SPF Économie DG Statistique (Statbel), chiffres pour 2020
(<https://statbel.fgov.be/fr/themes/agriculture-peche/exploitations-agricoles-et-horticoles#figures>)

³ <https://www.fwa.be/fwa/conjoints-aidants-acces-la-pension-minimum>

Pour Astrid Ayrat, chargée de mission à la FUGEA, «certaines femmes tirent leur épingle du jeu en investissant notamment la transformation des produits agricoles et les circuits courts. Si ces parcours sont indéniablement inspirants, ils ne doivent pas occulter la situation de milliers de femmes qui travaillent souvent dans l'ombre de leur conjoint.»

En janvier 2023, la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) est également entrée en vigueur. Elle prévoit « l'amélioration de l'équilibre hommes-femmes ».⁴ Mais, dans la pratique, les mesures restent peu ambitieuses. Pour y parvenir, la Wallonie⁵ projette de soutenir « le travail des femmes dans la diversification des fermes (transformation des produits de la ferme, vente directe à la ferme, agri-tourisme, etc.) ». Les politiques agricoles cantonnent ainsi à nouveau les femmes aux activités non-agricoles ou de diversification au lieu de remédier à l'inégale distribution des tâches productives et reproductives au sein des fermes.⁶

La question du genre commence donc à être mentionnée dans les politiques agricoles mais elles peinent à s'attaquer aux causes des inégalités et discriminations vécues par les femmes au sein de nos systèmes alimentaires. Elles doivent bénéficier des mêmes droits que leurs collègues masculins, et leur travail doit être reconnu à tous les niveaux de la chaîne alimentaire : **sans les femmes et leur travail invisibilisé, nos systèmes alimentaires actuels ne fonctionneraient tout simplement pas !**

Rejoignez-nous !

Nous marcherons donc à nouveau ce 8 mars 2023 pour sensibiliser les responsables politiques, les consommateur·rice·s et les agriculteurs en portant la voix des femmes agricultrices. **Pour toutes ces raisons, paysannes et alli·e·s se rassembleront dès 17:00 Place de l'Albertine à Bruxelles avant de rejoindre la Marche Mondiale des Femmes.**



⁴ https://agriculture.ec.europa.eu/common-agricultural-policy/cap-overview/new-cap-2023-27_fr

⁵ <https://agriculture.wallonie.be/files/20182/39322/Plan%20strat%20a9gigue%20PAC%20adapt%20a9>

⁶ Prugl, 2012. https://link.springer.com/chapter/10.1057/9780230353299_7

Contacts presse

Pour en savoir plus sur le sujet :

- Louise Legein (Policy Advisor – SWIFT Researcher chez Oxfam België/Belgique) – 0472/40.88.71

Pour en savoir plus sur la mobilisation :

- Eléonore Barrelet (Coordinatrice d'Agroecology In Action) - 0472/05.50.18
- Mathilde Baily (Coordinatrice des Brigades d'Action Paysannes) - 0473/46.45.78

Event Facebook : <https://fb.me/e/2JRDipsfR>